



---

VILLE DE  
QUÉBEC  
Arrondissement de  
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

CRÉ  
Conférence  
régionale  
des élus  
de la Capitale-Nationale

Famille et Aînés  
Québec

## Forum du 14 octobre 2009 Rapport des ateliers

Rédigé par Valérie Drolet  
Conseillère en consultations publiques  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Décembre 2009

# TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte.....	3
La consultation.....	3
Les communications et la documentation .....	4
Le forum du 14 octobre 2009.....	4
Atelier 1 : Participation sociale et citoyenne .....	5
Loisirs, culture et vie communautaire .....	5
Bénévolat et implication .....	9
Vie démocratique.....	11
Atelier 2 : Espaces extérieurs et immeubles .....	13
Atelier 3 : Les déplacements.....	19

## **Mise en contexte**

Le projet « Ensemble pour le mieux-être des aînés » de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge prévoit répondre aux besoins spécifiques des aînés qui habitent son territoire et améliorer leur qualité de vie de sorte qu'ils pourront demeurer actifs et en santé dans leur quartier.

La réalisation de ce projet se traduira par les actions suivantes :

1. Mobiliser le milieu afin de favoriser la concertation entre les personnes aînées, les organismes et l'Arrondissement;
2. Dresser le portrait de la situation dans le but d'établir le meilleur diagnostic des conditions de vie des aînés de l'arrondissement (consultation publique);
3. Rédiger un plan d'action précisant les correctifs à apporter au cours des cinq prochaines années;
4. Mettre en œuvre le plan d'action;
5. Évaluer de façon continue la mise en œuvre du plan, notamment avec l'aide d'un comité composé de citoyens et d'organismes de l'Arrondissement.

Le projet « Ensemble pour le mieux-être des aînés » est possible grâce au Programme d'aide aux collectivités amies des aînés mis en place par la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale ainsi que le ministère de la Famille et des Aînés.

## **La consultation**

La démarche consultative vise à recueillir l'opinion des aînés, des organismes et des acteurs qui œuvrent auprès des personnes âgées de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Les thèmes abordés dans le cadre de la consultation publique touchent la participation sociale et citoyenne, les espaces extérieurs et immeubles ainsi que les déplacements, et ce, dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des aînés en premier lieu.

Les aînés ont pu s'exprimer en complétant un questionnaire disponible en ligne, en participant à un des neuf ateliers de discussion itinérants qui avaient lieu dans les résidences de personnes âgées ou lors d'un forum qui a eu lieu le 14 octobre 2009 à l'hôtel Plaza, situé au 3031, boulevard Laurier.

## **Les communications et la documentation**

La population a été conviée à participer à la consultation publique par divers moyens mis en œuvre par l'Arrondissement. Une centaine d'invitations ont été transmises aux conseils de quartier concernés, à des résidences de personnes âgées et à des organismes et des acteurs qui œuvrent auprès des aînés de l'arrondissement. Plus de 2000 cartons d'invitation ont été remis à des aînés lors de la tenue de divers événements et rencontres. Des affiches faisant la promotion du forum ont été apposées aux endroits stratégiques de l'arrondissement, notamment dans des lieux fréquentés par les personnes âgées. Une page spécifique a été créée sur le site Internet de la Ville. Enfin, des articles ainsi qu'une publicité sont parus dans le bulletin municipal et dans l'hebdomadaire L'Appel.

Toutes ces communications présentaient la convocation au forum, indiquaient comment se procurer la documentation, précisaient les renseignements portant sur la participation au forum et comment remplir le questionnaire disponible en ligne. Afin de se préparer à la consultation, les participants ont reçu les questions discutées en ateliers et ont assisté à la présentation du portrait socioéconomique de l'arrondissement.

### **Le forum du 14 octobre 2009**

Le forum du 14 octobre 2009 a réuni 185 personnes qui étaient regroupées dans 13 ateliers animés par des aînés bénévoles ainsi que du personnel de la Ville de Québec. Des représentants de divers services de la Ville, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et du Service de transport adapté de la Capitale (STAC) ont également assisté aux ateliers et répondu aux questions des participants.

Chaque atelier discutait les 25 questions soumises à la consultation, celles-ci étaient regroupées sous trois thèmes :

- La participation sociale et citoyenne;
- Espaces extérieurs et immeubles;
- Les déplacements.

L'objectif de ce présent rapport est de rendre compte de manière synthétique des opinions, suggestions et commentaires émis par les participants pendant les ateliers. Les résultats du forum serviront à la rédaction d'un plan d'action qui sera mis en œuvre au cours de cinq prochaines années par l'Arrondissement et ses partenaires.

# Atelier 1 : Participation sociale et citoyenne

## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### 1. Que signifie « être actif » pour vous?

La majorité des participants s'entendent sur le besoin d'être autonome, de vaquer à ses activités quotidiennes et d'être stimulés aux niveaux physique et mental.

L'arrivée de la retraite permet entre autres de s'intéresser à de nouvelles activités.

Plusieurs personnes soulignent que l'on doit briser l'isolement en s'assurant de côtoyer sa famille, ses amis ou d'anciens collègues. Tout ce qui entoure l'entraide, la réalisation de projets concrets et l'implication communautaire est très valorisé.

Quelques exemples sont cités : conditionnement physique, événements culturels, bénévolat dans divers organismes, aide pour les petits-enfants, etc.

### 2. Quels sont vos passe-temps, activités sportives et culturelles préférés?

Voici, en ordre décroissant, les éléments mentionnés par les participants :

#### *Passe-temps*

- Lecture, à la maison et à la bibliothèque
- Aller au centre commercial
- Jardinage
- Sudoku, mots croisés et exercices de ce type
- Écouter de la musique
- Bridge et jeux de cartes
- Bricolage, art floral, broderie et tricot
- Naviguer sur Internet
- Généalogie
- Voyages

#### *Activités sportives*

- Marche
- Golf
- Entraînement physique, particulièrement celui adapté pour les aînés
- Danse sociale et en ligne
- Natation
- Vélo
- Ski de fond
- Activités en plein air

### *Activités culturelles*

- Assister à des concerts, particulièrement ceux qui ont lieu en journée. On mentionne ceux de l'Université Laval en exemple
- Assister à des conférences
- Activités organisées par les clubs d'âge d'or (visites et petits voyages)
- Spectacles au parc Roland-Beaudin
- Visite de musées
- Être membre d'une chorale
- Cinéma
- On ajoute à ces activités toute l'implication bénévole, peu importe le type et l'endroit où ça se déroule.

Quelques participants soulignent également la nécessité de briser l'isolement des personnes seules, notamment les aînés qui arrivent dans un nouveau quartier et qui n'ont pas de réseau social.

### **3. Quelles sont les activités auxquelles vous ne pouvez pas participer et pourquoi?**

Peu importe le type d'activités mentionné, les participants ont majoritairement ciblé les limites suivantes :

- Problèmes pour y accéder, que ce soit en raison du transport en commun (desserte et temps) ou du manque de stationnement à proximité
- Le coût des activités est trop élevé, surtout celles qui sont de nature privée (théâtres et abonnements pour conditionnement physique)
- Manque d'information sur les activités offertes, particulièrement celles qui sont gratuites ou à prix abordable. Le site Internet n'est pas facile à consulter et les renseignements sont éparpillés dans plusieurs dépliants différents

Plusieurs personnes ont également soulevé des activités plus précises :

- Parc de la Plage-Jacques-Cartier : difficile de s'y rendre, soit parce que la pente est trop abrupte, que les stationnements sont pleins ou que le RTC ne s'y rend pas de façon directe. De plus, il manque de toilettes.
- La promenade Samuel-De Champlain : il manque d'équipements sanitaires
- Certaines activités physiques ont des exigences trop élevées pour les aînés; le choix des professeurs devrait être fait en fonction de leurs connaissances de la réalité des personnes âgées
- Plus d'activités intergénérationnelles pourraient être mises au programme
- L'accès à la base de plein air de Sainte-Foy est pratiquement impossible si on ne possède pas de véhicule
- Les heures d'ouverture devraient être revues afin de combler les besoins des préretraités

Voici quelques suggestions émises par des participants :

- Ouvrir les bibliothèques de l'arrondissement en matinée
- Ajouter un ascenseur au centre communautaire Noël-Brulart
- Bonifier l'offre d'activités culturelles, par exemple, de la sculpture sur roche
- Revoir les heures d'ouverture de l'anneau Gaétan-Boucher
- Lors des grands événements d'envergure régionale, on se soucie peu des besoins des aînés, que ce soit au niveau du transport, des bancs sur place, des toilettes, etc.

Les participants d'un groupe constatent que la programmation des loisirs de l'Arrondissement est pertinente puisque les cours se remplissent rapidement et que l'on refuse souvent des personnes. On ajoute que le programme « Accès loisirs » aurait avantage à être revu afin d'offrir un choix plus diversifié aux personnes qui en ont besoin.

#### **4. Quelles sont les ressources de l'Arrondissement offertes dans votre milieu?**

Les ressources de l'Arrondissement qui semblent être les plus connues des participants sont les piscines, les centres communautaires et de loisirs, la base de plein air de Sainte-Foy et les parcs.

Par ailleurs, beaucoup d'aînés disent ne pas être au courant de la programmation qui est offerte dans ces lieux, ni la façon de l'obtenir. Aussi, peu d'entre eux connaissent toutes les possibilités offertes sur place, que ce soit au niveau de la réservation des plateaux, le dépôt de requêtes et plaintes, les horaires, etc.

#### **5. Comment vous tenez-vous informés des activités qui se déroulent dans l'arrondissement? Comment peut-on améliorer ces modes de communication?**

Voici, en ordre décroissant, les modes de communication consultés par les aînés :

- L'hebdomadaire L'Appel
- Le bulletin municipal Ma ville - D'un arrondissement à l'autre
- La radio
- La télévision
- La programmation des loisirs, distribuée de porte en porte
- Quotidiens Le Soleil et le Journal de Québec
- Site Internet de la Ville
- Programmation des bibliothèques
- Les feuillets paroissiaux
- Les babillards des résidences de personnes âgées
- Appels au bureau d'arrondissement

- Québec Scope
- La carte (plan) du RTC
- Dépliant sur les pistes cyclables

Plusieurs participants ont émis des suggestions dans le but d'adapter les communications de l'Arrondissement aux besoins des aînés :

- Utiliser davantage la publicité à la radio et à la télévision en fonction des heures d'écoute privilégiées par les aînés
- Miser sur la répétition dans les communications; ça fonctionne
- Regrouper toutes les activités des organismes et partenaires privés ou non de la Ville dans un cahier unique, un bulletin d'Arrondissement
- Donner plus de moyens aux organismes reconnus pour favoriser une meilleure diffusion de leurs activités et services
- Faciliter la navigation sur le site Internet de la Ville : la section de l'Arrondissement est difficile à trouver, le moteur de recherche n'est pas adéquat et plusieurs personnes se disent intéressées par des fichiers d'abonnés électroniques

En général, on remarque une préférence pour des outils de communication en format papier.

**6. Quel pourcentage de vos activités sociales ou sportives sont réalisées dans l'arrondissement?**

D'un groupe à l'autre, le pourcentage varie entre 50 % et 95 %

## BÉNÉVOLAT ET IMPLICATION

### 1. Faites-vous ou avez-vous déjà fait du bénévolat (quel type)?

Plus de 90 % des participants ont déjà fait ou font encore du bénévolat ou sont impliqués dans un organisme. Les expériences sont assez variées. Voici un inventaire non-exhaustif des exemples cités :

- Accompagnement de personnes malades à l'hôpital et auprès de patients
- Comptoirs alimentaires, paniers de Noël et popote roulante
- Fondations diverses
- Participation à des conseils d'administration
- Organismes d'entraide
- Opération Nez Rouge
- Implication au sein de la résidence où l'on habite
- Aide familiale : conjoints, enfants, petits-enfants, frères et sœurs
- Accueil des immigrants
- Organisations politiques
- Maison des grands-parents

Les motivations pour s'impliquer sont diverses, mais on souligne avant tout le besoin d'aider, de combler des besoins, d'y retirer une valorisation personnelle, de se sentir utile, d'apprendre de nouvelles choses, de rencontrer des gens et de sortir de la maison.

### 2. Êtes-vous bien outillés pour effectuer votre bénévolat (soutien, formation, etc.)?

Les participants mentionnent qu'ils se sentent généralement bien outillés pour effectuer leur bénévolat, du moins, lorsque cela ne requiert pas de qualifications particulières. On insiste sur l'importance de choisir une implication qui sollicite des aptitudes et des qualités que les aînés ont déjà; ça facilite le travail du bénévole et de l'organisme.

Dans le cas où l'implication demande une formation plus poussée, plusieurs personnes ont mentionné avoir pris plus de temps à s'habituer, tant au niveau pratique que du côté plus émotif (soins palliatifs, écoute téléphonique, etc.). Le soutien est essentiel à la persévérance.

Quelques participants ont aussi indiqué que diverses formations sont offertes aux organismes et aux bénévoles, mais elles ne sont pas toujours très populaires.

Enfin, plusieurs organismes ont des carences en ce qui concerne le soutien administratif; des personnes passent beaucoup de temps à régler des problèmes administratifs et n'ont plus de temps pour aller « sur le terrain ».

### 3. Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exercice de votre bénévolat?

La majorité des participants ont soulevé les difficultés suivantes :

- Tout ce qui entoure les déplacements, que ce soit les coûts, l'accessibilité des lieux, la durée pour le transport en commun, la proximité, les espaces de stationnement, etc.
- Plusieurs organismes n'ont pas les ressources nécessaires ou adéquates pour assurer un suivi et une formation de leurs bénévoles
- Relations interpersonnelles entre les bénévoles : une hiérarchie s'installe parfois et le modèle du marché du travail se reproduit
- Le transfert d'expertise et la continuité des activités sont fragiles lors du remplacement des bénévoles

Par ailleurs, les bénévoles avouent retirer beaucoup de bienfaits de leur implication et expriment ces difficultés parce que la question le demande précisément.

### 4. Quelles sont vos suggestions pour favoriser le bénévolat?

Voici une liste de suggestions qui ont fait consensus dans les différents groupes de discussion :

- Publiciser les endroits où appeler pour faire du bénévolat et le type de bénévolat offert
- Faire la promotion du bénévolat dans les entreprises privées afin de sensibiliser les gens à cette prise de conscience avant leur retraite
- Faire en sorte que les bénévoles n'aient pas à déboursier pour réaliser leur bénévolat
- Respecter les disponibilités des bénévoles et accepter qu'ils disent parfois non
- Diffuser les initiatives prises par les bénévoles et les organismes
- Privilégier les petits gestes de soutien et de reconnaissance quotidiens et valoriser le travail des bénévoles
- Miser sur la formation des bénévoles
- Favoriser le mentorat et le jumelage des bénévoles
- Développer des outils qui existent déjà comme la ligne 211 (Info-Référence services communautaires)
- Permettre aux bénévoles d'obtenir des « crédits » ou rabais sur les cours et activités offerts par l'Arrondissement
- Augmenter les subventions de l'Arrondissement aux organismes reconnus (groupe de discussion composé d'organismes)
- Créer un regroupement annuel pour développer un sentiment d'appartenance

## VIE DÉMOCRATIQUE

### 1. Quels moyens utilisez-vous lorsque vous devez contacter l'Arrondissement pour faire connaître vos besoins et votre opinion?

Plusieurs participants mentionnent qu'ils ont rarement à contacter l'Arrondissement. Ceux qui le font optent généralement pour le téléphone; ce moyen est très apprécié, même si à plusieurs occasions on ne trouvait pas du premier coup la personne adéquate pour répondre à ses questions ou que la réponse arrivait avec un délai assez long.

Dans une moindre mesure, les aînés envoient un courriel à l'Arrondissement ou se rendent au bureau d'arrondissement. On suggère de dispenser des formations sur la navigation sur le site de la Ville; celles-ci pourraient avoir lieu dans les bibliothèques. Enfin, quelques-uns préfèrent contacter leur conseiller municipal.

### 2. Structures de l'Arrondissement

Un tour de table a été effectué dans chaque groupe dans le but de mesurer les connaissances des participants sur les points suivants :

- Nom de l'arrondissement : 95 % ont bien répondu
- Nom de son quartier : 65 % ont bien répondu
- Existence des conseils de quartier : 50 % connaissaient l'existence des conseils de quartier
- Nom de son conseiller municipal : 50 % ont bien répondu
- Lieu du bureau d'arrondissement : 80 % ont bien répondu
- Site Internet de la Ville : 95 % connaissent son existence

Ces données ne sont pas représentatives de la population de l'arrondissement puisque les participants sont, pour la plupart, plus informés de la structure municipale.

La plupart des participants réfèrent davantage au nom de leur paroisse qu'à celui de leur quartier ou de leur arrondissement.

### 3. Assistez-vous aux assemblées suivantes : conseil d'arrondissement, conseil de quartier et consultations publiques?

- Conseil d'arrondissement : très peu de personnes y assistent
- Conseils de quartier : on ne connaît pas leurs activités
- Consultations publiques : la majorité des participants indiquent que le forum était la première consultation à laquelle ils participaient. Ils disent avoir apprécié cette journée et comptent se tenir plus au courant des prochaines activités de consultation publique

Les personnes qui se rendent à ces diverses assemblées mentionnent qu'elles le font généralement lorsqu'un problème précis les concerne.

**4. Avez-vous déjà participé à un comité mis en place par la Ville de Québec? Si oui, donnez-nous vos commentaires sur cette participation.**

La plupart des participants n'ont jamais participé à un comité de la Ville. On soulève que ces comités ne sont pas toujours représentatifs des citoyens concernés. Certaines personnes mentionnent également qu'à la suite de la fusion de 2002, le sentiment d'appartenance envers la Ville ou son arrondissement a beaucoup diminué et ceci aurait un impact sur la participation à la vie démocratique.

Un groupe de discussion propose la mise en place de comités portant sur les sujets suivants : la circulation automobile, la signalisation et les loisirs.

**5. Avez-vous l'impression d'être écouté par l'Arrondissement?**

Malgré un délai de réponse parfois long, les participants croient qu'ils ont généralement une bonne écoute de l'Arrondissement. Par ailleurs, on mentionne les commentaires suivants :

- Les conseils de quartier ont une bonne écoute pour les citoyens et près de 90 % de leurs recommandations sont acceptées par le conseil d'arrondissement
- C'est difficile de parler au personnel de la Ville (boîtes vocales)
- Les réceptionnistes n'ont pas toujours l'air de savoir à qui transférer les appels
- Les aînés ont parfois l'impression que leurs commentaires ne sont pas pris au sérieux, qu'ils sont considérés comme des « vieux chialeux »
- Certains participants pensent que l'Arrondissement manque de personnel ou de volonté politique pour surveiller adéquatement les travaux pour lesquels des entrepreneurs obtiennent des permis (ex. : réfection bruyante et poussiéreuse dans une résidence, coupe d'arbres illégale, travaux de voirie qui prennent trois ou quatre équipes différentes, etc.)
- Une bonne écoute, mais un délai d'attente plus long pour une réponse appropriée dans la partie Sainte-Foy–Sillery

## Atelier 2 : Espaces extérieurs et immeubles

### 1. Décrivez-nous le lieu que vous fréquentez le plus (lieu intérieur et espace extérieur).

Voici, en ordre décroissant, les lieux ainsi que les commentaires mentionnés par les participants :

#### *Intérieurs*

- Bibliothèques de l'arrondissement (équipements municipaux)
  - Monique-Corriveau : désuète, petite et heures d'ouverture inadéquates
  - Charles-H.-Blais : aérée, confortable et adaptée aux besoins des aînés
- Centres commerciaux : bon endroit pour voir beaucoup de monde
- Églises, dont les sous-sols pour les activités communautaires
- Épiceries et restaurants
- Centres communautaires de l'arrondissement (équipements municipaux)
  - Claude-Allard
  - Cap-Rouge : pas très accessible pour les personnes à mobilité réduite et les parents avec de jeunes enfants
- Centres de loisirs de l'arrondissement (équipements municipaux)
- Cliniques médicales et CLSC
- Commerces de la rue du Campanile
- Piscines intérieures de l'arrondissement (équipements municipaux)
  - Sylvie-Bernier : mauvais entretien dans le vestiaire des hommes
  - Jacques-Amyot
  - Gérard-Guay
- Salle de quilles Frontenac
- Musées de la Civilisation et des Beaux-arts du Québec
- Cinéma le Clap

#### *Extérieurs*

- Parc de la Plage-Jacques-Cartier (site municipal)
  - Agréable, car il n'y a pas de chiens en liberté
- Promenade Samuel-De Champlain
  - On propose l'aménagement d'une piste de ski de fond
  - Le restaurant offre un menu très limité
- Pistes cyclables (équipements municipaux)
- Domaine Cataracti
  - Beaucoup de chiens en liberté
- Parc Roland-Beaudin (site municipal)
- Parcs de l'arrondissement (proximité) (équipements municipaux)
  - Les patinoires devraient être aménagées à l'abri du vent
- Base de plein air de Sainte-Foy (site municipal)
  - Difficile d'y accéder et frais pour accéder au lac
- Plaines d'Abraham

- Parc du Bois-de-Coulonge
- Anneau Gaétan-Boucher (équipement municipal)
  - Problèmes d'accessibilité en été
- Sentiers de la rivière du Cap Rouge (site municipal)
- Domaine de Maizerets (site municipal)
- Jardins communautaires
- Site historique de la Visitation (site municipal)
- Parc linéaire de la rivière Saint-Charles (site municipal)
- Terrains et équipements de l'Université Laval
- Campanile (ski de fond)

**2. Qu'est-ce qui fait en sorte qu'un endroit est sécuritaire?  
Nommez les endroits où vous ne vous sentez pas en sécurité.**

Dans un premier temps, les participants ont bâti une liste de critères qui définissent un endroit comme étant sécuritaire (sans ordre d'importance) :

- Rampes d'accès disponibles
- Quand les règlements municipaux sont respectés, surtout concernant les chiens en laisse et vélos qui roulent vite sur les trottoirs
- Personne responsable sur place
- Beaucoup de passants
- Quand l'élagage des branches et arbustes se fait correctement et régulièrement, notamment aux coins de rues
- Quand les trottoirs sont bien configurés pour les aînés
- Éclairage adéquat à l'extérieur (rues, boisés, parcs, etc.)
- Passage piétonnier et respect des automobilistes
- Indications pour sorties d'urgence visibles
- Déneigement adéquat, notamment aux intersections (visibilité)
- Quand il n'y a pas d'empiétement des bacs à fleurs commerciaux ou d'abribus sur le trottoir
- Présence de bancs dans les parcs et près des trottoirs
- Triangle de visibilité dégagé
- Services sanitaires en nombre suffisant
- Ascenseurs dans les lieux publics
- Visibilité aux intersections : diminuer la hauteur des bancs de neige
- Trottoirs des deux côtés de la rue
- Lieu qui n'est pas isolé
- Virage à droite sur feu rouge respecté (interdiction)
- Feux de circulation synchronisés

Dans un deuxième temps, des endroits ou des situations non-sécuritaires aux yeux des aînés ont été identifiés (sans ordre d'importance) :

- Sentier pédestre de la rivière du Cap Rouge (pas accessible à tout le monde, les marches ne sont pas assez larges)
- Pas de lumière dans le parc à proximité de la rue de Bar-le-Duc
- Promenade Samuel-De Champlain (présence à certains endroits de grillages et de briques ce qui est dangereux pour le patin à roues alignées)
- Piste cyclable très dangereuse dans toute la portion du chemin Saint-Louis située dans l'arrondissement
- Les pistes cyclables seraient plus sécuritaires si elles étaient en sens inverse des piétons. Cela permettrait aux cyclistes de voir les piétons et inversement
- Manque de liens cyclables entre le chemin Saint-Louis et la promenade Samuel-De Champlain (l'inclinaison de l'avenue des Hôtels est trop prononcée ce qui oblige de descendre à pieds jusqu'au stationnement de l'aquarium)
- Il devrait y avoir des supports à vélo incorporés aux autobus
- On devrait exiger des propriétaires de commerces qu'ils mettent de l'abrasif dans les entrées et escaliers l'hiver
- Le boulevard Laurier est dangereux car il n'y a pas assez de temps pour les traverses piétonnes
- Manque d'éclairage (boisés de l'Université Laval et Taquenonday)
- Les alentours du boisé Marly
- Nouveau passage piéton devant 909, boulevard Pie-XII
- Les boisés de la Pointe-de-Sainte-Foy ne sont pas sécuritaires le soir
- Université Laval : stationnement mal éclairé
- Site historique de la Visitation : marches non éclairées et stationnement très sombre
- Parc-O-Bus du chemin des Quatre-Bourgeois au coin du boulevard Pie-XII : sombre et présence de beaucoup d'arbres
- Cohabitation difficile entre les piétons, les cyclistes, les autos et les autobus, particulièrement sur les chemins Sainte-Foy, des Quatre-Bourgeois et Saint-Louis
- Parc Myrand : il y a des itinérants, pas de toilettes, odeurs désagréables, seringues et bouteilles cassées
- Parc Neilson : chiens sans laisse
- Passerelles pour piétons mal déblayées et mal entretenues l'hiver
- Accidents de la route et autres incidents causés par l'abus d'alcool et la vitesse au volant à la sortie des bars
- Les abribus (surtout celui près de Marly et sur le chemin Saint-Louis)
- Près de la pataugeoire Roland-Beaudin : beaucoup de vols
- Avenue des Hôtels : beaucoup de graffitis
- Ministère du Revenu : trop d'échanges de toutes sortes et trop sombre
- Sentier piste cyclable, cul-de-sac sur la rue Ernest-Fortier : pas d'éclairage jusqu'au parc plus haut

- Parcs de Bergerville, Saint-Louis et du Maire-Beaulieu : il devrait y avoir une présence policière accrue
- Entre la SAQ et le mail de Cap-Rouge : arrêts de piétons obligatoires
- Église Saint-Charles-Garnier, rue qui mène au centre communautaire Noël-Brulart à gauche de la maison des jeunes : manque d'éclairage
- Bretelle avenue Lavigerie et boulevard Laurier : ne pas permettre le virage à droite lorsqu'il y a des piétons

### **3. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous fréquentez les parcs et espaces verts de l'arrondissement?**

Pour la majeure partie des participants, les parcs de l'arrondissement sont fréquentés dans le but de retrouver un îlot de verdure et de fraîcheur en ville. Les aînés apprécient la proximité des parcs, les activités familiales qui s'y déroulent, leur accès gratuit et le fait de pouvoir s'y détendre.

Des groupes de discussions émettent les commentaires et suggestions suivantes :

- Ajouter des équipements sanitaires
- Ajouter des bancs à l'ombre et les laisser sur place en hiver
- Miser sur des aménagements qui tiennent compte des conditions hivernales
- Faire respecter la réglementation sur tout ce qui entoure les chiens (distribution de sacs, chiens en laisse, etc.)
- Proposer une programmation d'activités de loisirs adaptés aux aînés dans les parcs (jeux de société, activité physique, marche, etc.)

### **4. Comment qualifiez-vous la propreté et l'entretien des lieux publics de l'arrondissement?**

En général, on souligne que l'entretien et la propreté des lieux publics sont très satisfaisants. Cependant, plusieurs commentaires négatifs sont émis sur la qualité du déneigement des trottoirs, des passages piétonniers, des abribus et des parcs.

En plus des commentaires sur le déneigement, on mentionne les éléments suivants :

- Importance d'ajouter des toilettes dans les grands parcs et autres équipements municipaux
- Plusieurs poubelles qui ne sont pas vidées assez souvent
- Présence de graffitis sur les murs du centre communautaire Claude-Allard
- La propreté des planchers des centres communautaires et de loisirs laissent parfois à désirer; inconvenient pour les activités au sol
- S'assurer que tout ce qui se retrouve aux ordures ne puisse pas être récupéré ou réutilisé avant

## 5. Comment doit-on adapter les lieux intérieurs et extérieurs situés dans l'arrondissement de façon à répondre aux besoins des aînés?

Dans un premier temps, les participants ont émis des suggestions d'ordre général, qui s'appliquent à plusieurs endroits (sans ordre d'importance) :

- Ajouter des rampes d'accès
- Améliorer l'éclairage des lieux intérieurs et extérieurs
- Augmenter le temps dédié aux traverses piétonnes et raccourcir les délais d'attente pour le déclenchement de celles-ci
- Assurer un meilleur déneigement et déglçage des trottoirs, passerelles et entrées des bâtiments
- Adapter le mobilier urbain aux besoins des aînés
- Installer des panneaux d'interprétation historique, des épigraphes et donner plus de renseignements sur la toponymie des parcs et équipements
- Ajouter des équipements sanitaires adaptés pour les aînés dans les parcs et bibliothèques
- Simplifier et agrandir les panneaux de signalisation
- Convertir les pistes cyclables en pistes de ski de fond en hiver. Prévoir des supports à vélo qui serviraient de supports à ski en hiver
- Autobus : Il manque de sièges adaptés dans les autobus
- Aménagement intérieur : l'écho est un problème pour les personnes âgées atteintes de surdit . Il faudrait prendre en compte cette donn e dans l'aménagement int rieur des lieux
- Futur centre communautaire pour a n s : am nager une piscine int rieure ouverte   l'ann e
- Adopter une pens e nordique : rendre les  quipements accessibles toute l'ann e
- Il manque de places couvertes et gratuites pour aller marcher sans horaire
- Pour les h tels et les habitations ayant de nombreux logements pour a n s, obliger d'am nager des entr es permettant la circulation des autobus. Quelques-uns de ces endroits pourraient  tre inclus dans le parcours des autobus comme cela se fait   certains endroits ailleurs
- On ne doit pas cr er de ghettos pour les personnes  g es : miser sur la mixit 
- Stationnements pour personnes handicap es plus nombreux dans les centres commerciaux

Dans un deuxième temps, des endroits ou des situations nécessitant des changements ont été identifiés (sans ordre d'importance) :

- Ajouter un trottoir au parc du Verdier
- Améliorer le confort de la zone Internet de la bibliothèque Charles-H.-Blais
- Ajouter des abribus aux endroits stratégiques, notamment à l'intersection de l'avenue Myrand et du boulevard René-Lévesque (côté sud)
- Adapter les centres communautaires en priorité
- Parc de la Plage-Jacques-Cartier : manque de bancs et manque de stationnements en bas de la pente
- Avenue D'Amours : un transport public devrait y passer car de nombreux services y sont présents
- Centre communautaire Noël-Brulart : entretenir les escaliers été comme hiver à l'extérieur et aménager un ascenseur à l'intérieur
- Centre communautaire de Cap-Rouge : ajout de cases de stationnement pour jeunes familles; ajout d'une rampe pour personne à mobilité réduite; remodeler l'escalier en métal face au fleuve car trop à pic

#### **6. Que faut-il retrouver dans votre quartier idéal afin de répondre à vos besoins?**

En plus des nombreuses suggestions mentionnées au cours des ateliers de la journée, voici les préoccupations qui ont reçu l'appui de plusieurs participants et qui ont fait consensus au sein des groupes de discussion :

- Un centre communautaire qui serait aussi un lieu de rencontre pour les aînés
- Des navettes pour les endroits qui ne sont pas bien desservis en transport en commun
- Une meilleure intégration des immigrants
- Du logement social en plus grand nombre
- Des déplacements piétons favorisés avant les déplacements en voiture
- Plusieurs commerces de proximité
- Un quartier intergénérationnel
- Un endroit où les aînés sont écoutés et où l'on met de l'avant leurs initiatives

Plus de 90 % des participants ont affirmé vouloir demeurer sur le territoire de l'arrondissement dans le cas où ils auraient à déménager.

## ATELIER 3 : LES DÉPLACEMENTS

### 1. Quel mode de déplacement utilisez-vous le plus souvent et pourquoi?

L'automobile est le mode de transport le plus utilisé par les participants, dans une proportion d'environ 70 %. Cette proportion tend à diminuer auprès des personnes en perte d'autonomie.

Le duo marche et transport en commun représente environ 30 % des déplacements. Ce pourcentage augmente beaucoup lorsqu'il est temps de se rendre aux grands événements; les aînés utilisent de plus en plus le transport en commun pour aller au centre-ville, notamment le parcours 400 (navette Desjardins).

Le vélo est principalement utilisé pour des raisons récréatives; peu d'aînés le choisissent pour les déplacements utilitaires.

### 2. Pour chacun des modes de déplacements suivants, veuillez indiquer les points forts, les faiblesses et les éléments à améliorer en priorité :

#### Déplacements piétons et effectués en fauteuils roulants (motorisés ou non)

##### *Points forts*

- Lumières pour les piétons
- Espaces piétons améliorés
- Les traverses piétonnières
- Marche près du fleuve
- La marche à pied favorise la fréquentation des commerces de quartier

##### *Faiblesses et points à améliorer (en ordre d'importance)*

- Améliorer les cycles d'attente pour les piétons aux intersections ainsi que le temps dédié à la traversée
- Élargir les trottoirs et adoucir la pente aux intersections
- Améliorer le déneigement des trottoirs et ne pas pousser la neige devant les abribus
- Faciliter l'accès au bouton pour déclencher le cycle piéton
- Éliminer les bretelles d'accès qui sont dangereuses pour les piétons
- La Ville devrait être plus proactive dans la sensibilisation au partage de la route entre les divers types d'utilisateurs
- Évaluer l'importance de mettre des lumières pour toutes les directions de passage
- Ne pas avoir de vélos sur les trottoirs (émission de contraventions pour les cyclistes)
- Créer des lieux de « centre-ville » : les voitures ralentissent et cela est plus sécuritaire pour marcher

- Sur la rue Louis-Jobin, il n'y a pas de trottoir
- Il n'y a pas de traverse piétonne dans le secteur Godarville
- Faire des ponts de traverse sur le coin des rues dangereuses
- Ajouter une traverse piétonne en face du CLSC des Hautes-Marées (Sainte-Foy)
- Ajouter une traverse piétonne sur le chemin des Quatre-Bourgeois, face au Provigo, près du boulevard Pie-XII
- Diversifier le zonage afin de créer des commerces de proximité variés
- Mieux signaler les traverses piétonnes marquées seulement au sol
- Améliorer la signalisation des noms de rues
- Pas assez de signaux sonores pour les personnes non-voyantes
- Coin Laurier, des Gouverneurs vers René-Lévesque : pas de communication entre les trottoirs

### **Déplacements en autobus et en transport adapté (RTC et STAC)**

#### *Points forts*

- Transport facile, sans danger et sans souci
- Plusieurs usagers laissent leur place aux aînés
- Transport bien adapté pour les personnes handicapées
- Évite les désagréments du stationnement (temps, distance et coûts)
- Parc-O-Bus : excellente idée, mais il en faudrait beaucoup plus
- Les voies réservées : bonne chose, on devrait aussi l'étendre aux covoitureurs
- La courtoisie des chauffeurs s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années
- L'affichage des horaires sur les abribus facilite les déplacements
- Le tarif préférentiel pour les aînés est très apprécié

#### *Faiblesses et points à améliorer*

- Améliorer considérablement la desserte Nord-Sud dans l'ensemble de l'arrondissement ainsi que dans le secteur de Cap-Rouge (fréquence)
- Faire en sorte que le transport en commun soit plus avantageux que l'utilisation de la voiture
- Réduire les tarifs pour les aînés ou créer de nouvelles offres : élargir la promotion de la fin de semaine (2 personnes pour un laissez-passer) à tous les jours pour les aînés.
- Augmenter les incitatifs pour les travailleurs
- Aux arrêts, la distance trop grande entre le trottoir et l'autobus
- Favorable à la mise sur place de navettes qui permettent de visiter la Ville
- Le chemin des Quatre-Bourgeois est mal desservi entre la route de l'Église et le boulevard Robert-Bourassa
- Les gens attendent l'autobus collés les uns sur les autres : sensibiliser à la courtoisie, pour tous
- Ne pas sortir de l'autobus par l'avant
- Pas de place spécifique pour les poussettes de bébés

- Refaire une campagne de sensibilisation pour les sacs à dos qui dérangent
- Installer des panneaux lumineux aux arrêts mentionnant en temps réel, la durée d'attente avant l'arrivée du prochain autobus
- On devrait utiliser des minibus (type écolobus) pour les trajets moins populaires et pas seulement au centre-ville
- Créer des trajets plus rapides vers le centre-ville, pas seulement aux heures de pointe
- Instaurer un service de navette de Sillery pour se rendre au point de départ de l'autobus qui dessert la promenade Samuel-De Champlain (parcours 400); prévoir pour chaque secteur des navettes qui amènent les gens vers la promenade
- Cibler les endroits principalement habités par des personnes âgées et aménager des horaires de fins de semaine; prévoir aussi des autobus à plancher bas dans ces quartiers
- Augmenter le nombre de parcours Métrobus
- Mise en place de trains de banlieue (Rive-sud et nord de la ville)
- Les portes arrière des autobus sont souvent problématiques pour certains aînés qui ne sortent pas assez vite
- Adapter des marches d'accès plus basses ou se dépliant
- Ajouter plus de places assises
- Le civisme de certains chauffeurs fait défaut : démarrage trop rapide après un arrêt, radios très fortes, ne veulent pas sortir un client dérangent

#### **Commentaires portant sur les abribus :**

- Il n'y en a pas assez
- Augmenter le nombre d'abribus chauffés, notamment aux intersections Chanoine-Morel/Sheppard et chemin Saint-Louis/Maire-Beaulieu
- Ils sont trop petits
- Manque de bancs pour s'asseoir
- Sur le chemin Saint-Louis, en face du CLSC, il n'y a rien
- L'abribus Notre-Dame-de-Foy n'est pas assez éclairé
- Ajouter le numéro de téléphone du RTC sur les abribus
- Éclairage souvent insuffisant aux arrêts

#### **Transport adapté :**

- Facile d'accéder à ce service de transport
- Besoin d'augmenter sa fréquence (défi), adapter le transport en conséquence de la clientèle
- Manque de latitude dans les délais
- L'hiver c'est difficile d'entrer et de sortir du bus (manque de déneigement)
- Besoin de sensibilisation auprès des partenaires privés pour un meilleur service à la clientèle

## Déplacements en automobile

### *Points forts*

- Liberté
- Autonomie
- Plus pratique
- Plus sécuritaire la nuit

### *Faiblesses et points à améliorer*

- Augmenter les coûts de stationnement
- Diminuer les coûts de stationnement
- Utiliser les terrains des stations d'essence désaffectées pour du stationnement temporaire
- Encourager le covoiturage
- Améliorer la surveillance aux feux rouges, aux virages à droite surtout quand il y a des feux piétons
- Appliquer le règlement sur les cellulaires au volant
- Revoir la planification des virages à droite aux feux rouges
- Campagne de sensibilisation pour diminuer la vitesse et utilisation de panneaux qui indiquent la vitesse en temps réel
- Planter des dos d'âne aux endroits névralgiques
- Manque de stationnement et pression de la part des utilisateurs des cégeps, de l'université et des travailleurs du secteur du boulevard Laurier
- Pollution
- Non-respect des corridors d'autobus
- Améliorer la signalisation des stationnements publics
- Meilleure planification des travaux routiers; pas tous en même temps
- Établir un tarif « spécial Aînés » pour les stationnements à proximité des centres d'événements (Grand Théâtre, place d'Youville, Centre de foire, etc.)
- Vitesse dans les quartiers résidentiels et sur les grandes artères et manque de policiers pour faire respecter les règlements

## Déplacements à vélo

### *Points forts*

- Transport peu coûteux
- Favorise l'exercice physique
- Aspect récréatif mis de l'avant
- La piste de Cap-Rouge est très bien

### *Faiblesses et points à améliorer*

- Mettre l'accent sur les pistes cyclables utilitaires et non seulement récréatives
- Faire des campagnes de sensibilisation sur le partage sécuritaire de la chaussée entre les divers utilisateurs (cyclistes, piétons et automobilistes)

- Surveiller de plus près le respect du code de la route de la part des cyclistes
- Améliorer la visibilité des cyclistes le soir
- La piste cyclable du chemin des Quatre-Bourgeois est très dangereuse, autant pour les cyclistes que les automobilistes. On mentionne le même commentaire pour celles des boulevards Pie-XII et Hochelaga
- Prendre en compte le patin à roues alignées et les planches à roulettes
- Il n'y a pas assez de supports à vélo et il faut aussi implanter des stationnements à vélos couverts
- Il n'y a pas de piste à Cap-rouge entre la rue Saint-Félix (marina) et le campus
- Il devrait toujours y avoir des voies réservées séparées pour les piétons et les vélos : pas les deux ensemble, car c'est plus dangereux
- On aimerait une piste cyclable qui relie Cap-Rouge et la promenade de Samuel-De Champlain
- Le réseau est discontinu et les liens existants ne sont pas toujours sécuritaires
- Transformer le terrain sous la ligne d'Hydro-Québec en lien cyclable, du boulevard du Versant-Nord au parc de la Plage-Jacques-Cartier

### **3. Dans le cadre de sa planification (horizon de cinq ans), quel mode de déplacement l'Arrondissement devrait-il privilégier?**

Une majorité de participants ont ciblé une amélioration des transports en commun comme étant la priorité des cinq prochaines années. Voici les éléments plus précis identifiés dans les groupes de discussion :

- Réseau accessible partout sur le territoire de l'arrondissement
- Amélioration de la desserte Nord-Sud
- Créer un parcours qui emprunte l'avenue Myrand
- Augmenter le nombre de voies réservées
- Revoir certains parcours afin qu'ils desservent les services et commerces de proximité nécessaires aux aînés
- Implantation d'un tramway
- Mise en place d'un train de banlieue vers le centre-ville
- Gratuité des services du RTC pour les aînés
- Augmenter le nombre de stationnements incitatifs (Parc-O-Bus)

À cela s'ajoutent, dans une moindre mesure, les suggestions suivantes :

- Favoriser les conditions pour les déplacements piétons, dont les traverses piétonnes
- Augmenter le nombre de trottoirs et mieux les entretenir
- Avoir une conception nordique et écologique dans la planification de tous les modes de déplacements
- Plus de navettes pour les aînés, dont une pour se rendre au parc de la Plage-Jacques-Cartier
- Miser sur l'amélioration des conditions pour les automobilistes

#### 4. Dernière question plus globale : à la suite de ces trois ateliers, selon vous, sur quel élément l'Arrondissement doit-il agir en priorité?

Plusieurs éléments ont été suggérés pour cette dernière question. Aucun de ceux-ci n'a reçu l'assentiment de la majorité des participants. Cependant, la construction d'un nouveau centre communautaire pour les aînés a fait consensus au sein de plusieurs groupes de discussion.

Voici les autres éléments mentionnés par les participants :

- Faire connaître les lieux publics pour l'exercice du droit de parole
- Mieux faire connaître ce qui existe déjà avant de développer autre chose
- Favoriser l'accessibilité à tous les endroits publics
- S'interroger sur ce qu'on veut faire avec les personnes âgées et les jeunes
- Améliorer la circulation piétonne et le transport en commun, dont les navettes pour les aînés
- Soutenir davantage les loisirs, dont l'amélioration des parcs pour les jeunes et les aînés
- Améliorer la sécurité dans l'arrondissement
- Mieux équiper les endroits publics (toilettes, bancs, trottoirs, etc.) et faire respecter les règlements qui s'appliquent (chiens en laisse et vélos)
- Adapter davantage les activités pour les aînés
- Briser l'isolement des aînés
- Donner une suite au forum : réaliser des actions concrètes, faire savoir quelles préoccupations vont être prises en compte et lesquelles ne le seront pas, et pourquoi. Voir à l'organisation d'une deuxième journée de rencontre avec les aînés
- Le 1<sup>er</sup> octobre, souligner la Journée des aînés afin de développer la fierté des aînés
- Augmenter le nombre de logements sociaux
- Agir au niveau des infrastructures pour les aînés
- Améliorer la communication vers les aînés
- Adoption d'une Politique des aînés de l'Arrondissement